L'ECHO DE GIER

le journal de la Mairie de Cliousclat – Drôme

CLIOUSCLAT

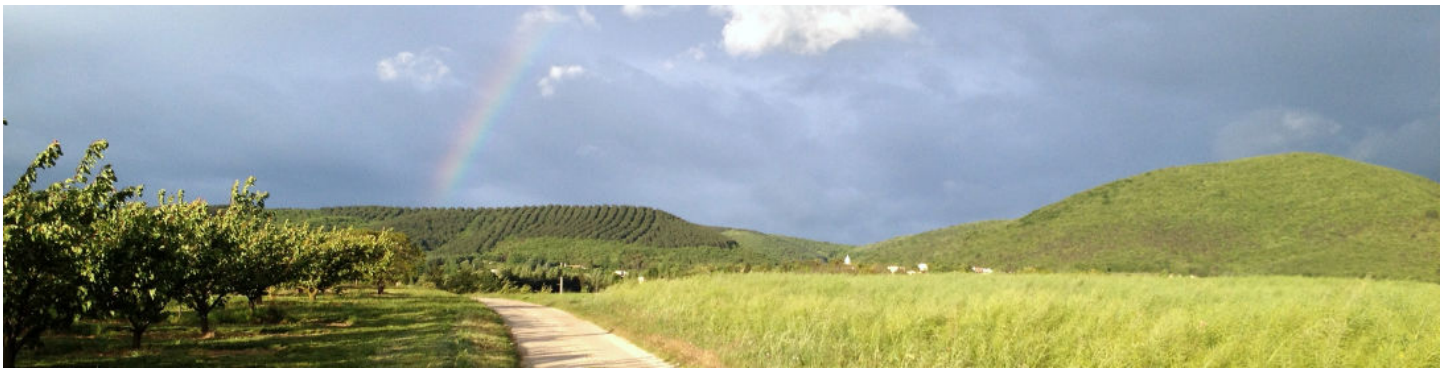

Automne 2014 - N° 76

Un été bien rempli

Les Journées Européennes du Patrimoine à la Poterie de Cliousclat

L'Echo de Gier est une publication gratuite réalisée par la commission information de la Mairie de Cliousclat – Drôme – 04 75 63 02 06

Chers Cliousclatiennes et Cliousclatiens,

Voilà l'été derrière nous avec sa météo incertaine et assez peu estivale.

Heureusement, les festivités à Cliousclat nous ont permis d'en garder un bon souvenir :

- Le pique-nique à la poterie et la fête de la musique à Mirmande au mois de juin,
- Les 24 heures des boules en juillet,
- Le festival Village et Compagnies du 3 au 7 septembre derniers,
- Les journées du patrimoine les 20 & 21 septembre,
- Les concerts à l'Alandier.

La place du village se prête très bien aux festivités, Pour autant, elle n'est pas réservée aux habitants du village ; nous vous invitons tous à venir nombreux participer autant à l'organisation qu'aux fêtes elles-mêmes.

J'en profite pour lancer un appel : les fêtes ne se construisent pas toutes seules ; il y a besoin de volontaires pour organiser, préparer, installer avant, accueillir, servir, approvisionner pendant, puis ranger à la fin. Sans bénévole, aucune manifestation ne peut voir le jour. La collectivité a donc besoin de vous pour y participer et, si c'est du travail, c'est souvent également un moment de partage et de convivialité car cela se fait dans la bonne humeur et c'est déjà un peu la fête que de la préparer. Merci de vous rapprocher d'Isabelle, Jessica ou Julien pour venir prêter main forte.

La rentrée est maintenant également derrière nous et le rythme habituel de l'année est bien repris.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée et l'aménagement des rythmes scolaires ont très rapidement pris leur vitesse de croisière.

Le Conseil, même s'il n'a pas vraiment arrêté, a repris son travail.

Le groupe de travail pour la remise en route de la production à la Poterie de Cliousclat s'est réuni le o20ctobre dernier et se réunira de nouveau le 15 décembre prochain. Une annonce a été publiée pour rechercher un céramiste susceptible de prendre en main la production tandis que les réflexions vont bon train pour imaginer un projet global avec d'autres activités dans le but de créer une émulation et de proposer des centres d'intérêt, culturels et économiques, divers à nos visiteurs.

Les coins propres vont être aménagés chacun leur tour avec des containers semi-enterrés et une offre complète, ordures ménagères et tri sélectif. C'est par celui près du Disque Bleu que nous commencerons.

La commission urbanisme va se réunir prochainement pour, dans un premier temps, décider des projets à mettre en route. Le Conseil a, pour cela, fait appel au CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) pour éclairer la commission, de ses compétences. Le CAUE nous accompagnera pour, le cas échéant, construire un cahier des charges avant de choisir un opérateur. Après cette première réunion, les voisins des zones retenues seront invités à venir aux réunions suivantes de la commission pour participer à l'élaboration des projets.

Notre commune doit être en mesure d'accueillir de jeunes familles pour, d'une part, leur mettre le pied à l'étrier en proposant des logements locatifs, l'accès à la propriété étant trop onéreux pour des jeunes, et, d'autre part, pour que nos écoles soient vivantes.

Voilà donc un beau programme de travaux dont nous vous proposons de vous parler de vive voix lors de la réunion publique d'information qui se tiendra dans la salle des fêtes le vendredi 7 novembre prochain à 19 heures.

En attendant ce moment de convivialité, bonne continuation à tous.

Le Maire, Bertrand DELALLE

Réunion publique le 7 novembre 2014 à 19 heures à la Salle des Fêtes

MEMENTO

Contact

Mairie de Cliousclat

Le Gier - rue des Poteries
26270 Cliousclat

Tél. : 04 75 63 02 06
Fax : 04 75 63 14 60

Courriel : mairie@cliousclat.fr
www.cliousclat.fr

www.facebook.com/mairie cliousclat

Horaires mairie

Lundi	13 h 30 à 17 h
Mardi	13 h 30 à 17 h
Jeudi	13 h 30 à 17 h
Vendredi	13 h 30 à 17 h
Samedi	sur Rendez-vous

Horaires Agence Postale

Lundi	14h 16h 30
Mardi	14h – 16h 30
Jeudi	14h – 16 h 30
Vendredi	14h – 16h 30

Contact
04 75 63 10 53

Mémento	3
Informations municipales	4
Trombinoscope du Conseil	4
la Poterie de Cliousclat	4
Chantier Jeunesse	5
Groupement forestier	5
Vie Scolaire	6
La rentrée	6
Les TAP (Temps d'Activité Péri-éducatifs)	7
Vie associative	8
L'APE	8
L'ACAL	8
Jumelage accueil des italiens	8
Annonce Fanfare	8
ZOOM sur une association :	9
Mémoire de Demain	9
Etat-Civil	10
Naissances	10
Mariages	10
Décès	10
Infos municipales diverses	10
Déchetterie	10
Agenda	11
Page Pratique	12
Pharmacies de garde	12
Inscriptions sur les listes électorales	12
Recensement militaire	12
Calendrier des offices religieux à Cliousclat	12
Village et Compagnies	12

TROMBINOSCOPE DU CONSEIL

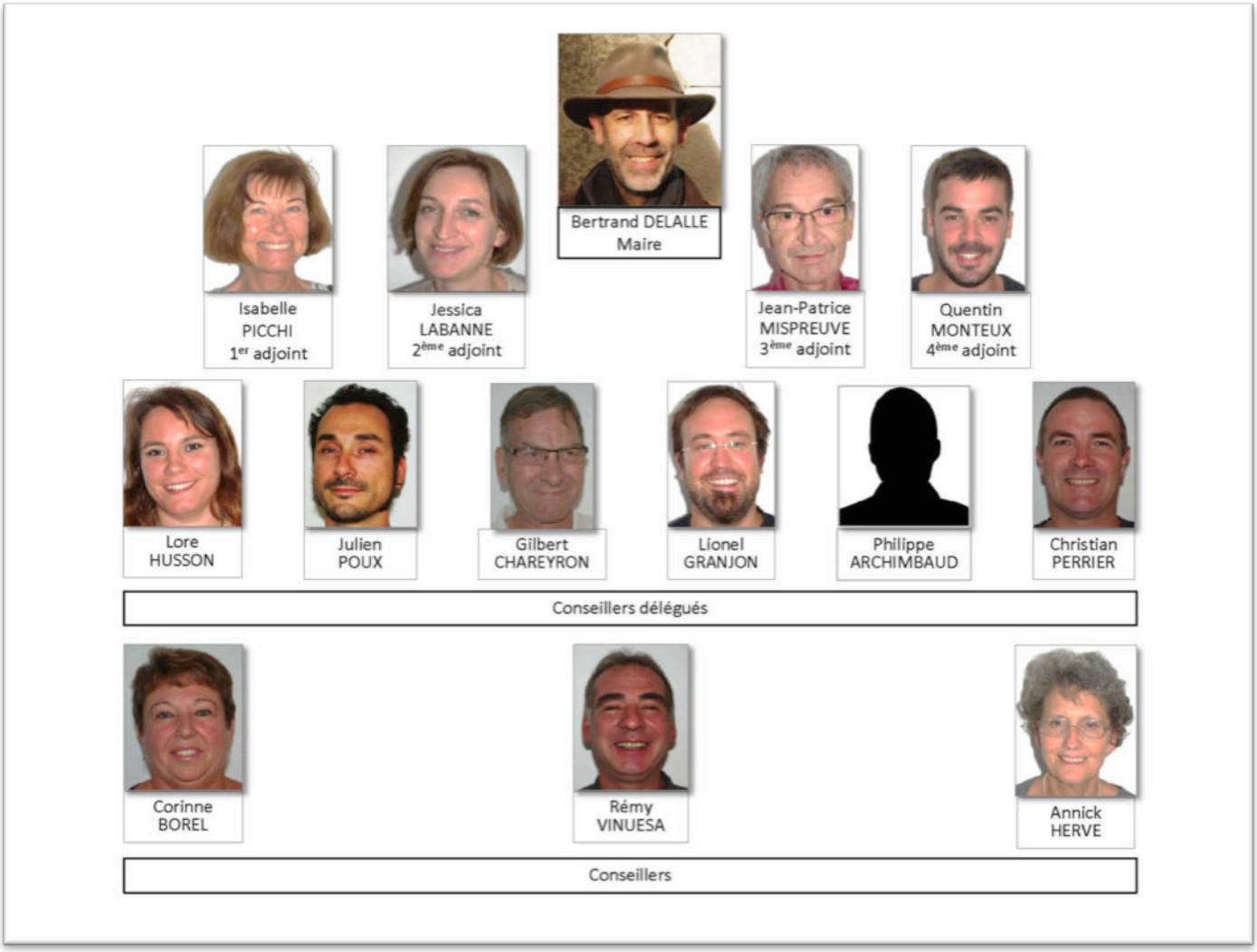

LA POTERIE DE CLIOUSCLAT

Le groupe de travail Poterie de Cliousclat s'est réuni pour la 3ème et 4ème fois le 21 juillet et le 20 octobre 2014 avec de nouveaux participants : Sophie Loubens, architecte des Bâtiments de France ainsi que Patrick Galtier et Mathias Pioton, potiers passés par la Poterie de Cliousclat.

L'ouverture début juillet d'un petit musée exposant des pièces anciennes dans l'ancien magasin a été saluée.

Le Maire a missionné le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de la Drôme en tant qu'assistant au maître d'ouvrage pour nous aider à :

- construire un cahier des charges de consultation pour la maîtrise d'œuvre,
- sélectionner le maître d'œuvre parmi les candidats qui auront répondu,
- faire accepter au maître d'œuvre des travaux à minima en gardant le caractère de la poterie (étais, …)
- déterminer les phases en tenant compte de la programmation des travaux.

Une annonce pour recruter un potier a été déposée sur le site ceramique.com et sera publiée dans le prochain numéro de la « revue de la céramique et du verre ». Des réponses commencent à arriver et seront étudiées par la commission.

Le céramiste retenu ne pourra démarrer de suite, le magasin restera donc confié à Richard Esteban, au moins jusqu'à l'automne 2015.

Des analyses de l'air ambiant de l'atelier sont actuellement en cours pour connaître le taux de plomb.

Cela permettra de déterminer s'il est possible de le rouvrir au futur céramiste ou si nous devrons l'installer dans un atelier provisoire à aménager.

D'autres pistes sont évoquées telles que :

- L'installation d'un laboratoire pour permettre la recherche de solutions de substituts du plomb, mais également des autres métaux (cobalt, manganèse,…), dont l'utilisation est soumise à une réglementation de plus en plus contraignante
- La création d'un centre de formation au tournage en complémentarité avec les formations de la Maison de la Céramique de Dieulefit
- Un centre de recherche sur la poterie ancienne associant scientifiques et potiers professionnels.

Depuis début octobre Svitlana Kovshova, étudiante ukrainienne, en stage post master 2 de 6 mois, travaille sur la valorisation du patrimoine et le tourisme à Cliousclat.

Le petit musée

A la suite de la 1ère commission poterie, il a été décidé de rouvrir le petit musée là où se trouvait la boutique. Des travaux ont dû être effectués, la révision de la toiture, l'électricité, de la peinture. Le musée a pu être ouvert tout l'été grâce à de très précieux bénévoles que nous tenons à remercier tout particulièrement.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 15 décembre prochain.

Isabelle PICCHI

CHANTIER JEUNESSE

Un chantier jeunesse a été organisé par la CCVD en juillet. Ce chantier, encadré par le service de Prévention Spécialisé permet à des jeunes de la Communauté de Commune du Val de Drôme d'acquérir une première expérience professionnelle tout en étant récompensés par des bourses loisirs. Ils sont reconduits tous les ans, n'hésitez pas à nous faire passer vos candidatures si vous avez entre 16 et 18 ans. Plus d'infos sur http://www.valdedrome.com

GROUPEMENT FORESTIER

Le Groupement Forestier des Coignets a été créé en 1975 pour constituer et gérer un massif forestier sur le territoire de la commune de Cliousclat. Des plantations de Cèdres de l'Atlas, Pins laricio de Calabre et Sapins de Nordmann ont ensuite été réalisées sur près de 80 ha.

L'activité du Groupement est aujourd'hui en sommeil, sans gérant identifié, alors que les plantations méritent d'être gérées.

La commune de Cliousclat, le Centre Régional de la Propriété Forestière et la Direction Départementale des Territoires souhaitent que le Groupement redevienne actif et qu'il reprenne la gestion du massif forestier.

Les associés du Groupement Forestier des Coignets, ou leurs ayant droit, sont invités à se rendre le vendredi 14 novembre à 18 h à la mairie de Cliousclat pour prendre part à une assemblée générale de ce groupement.

L'ordre du jour sera :

- Présentation de l'historique du groupement et de l'état actuel des plantations
- Élection d'un ou plusieurs gérants
- Mise en place d'une gestion sylvicole active
- Seront présents :
- Bertrand Delalle maire de Cliousclat
- Frédéric Sarret technicien de la DDT
- Pierre Tabouret technicien du CRPF
- Benjamin Freschet stagiaire au CRPF

LA RENTREE

Et voilà, le 2 septembre dernier, les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Cliousclat-Mirmande ont repris le chemin de l'école. Joie de retrouver leurs copains pour certains, séparation difficile après ces vacances d'été pour d'autres, première scolarisation pour les plus jeunes, tous étaient présents pour leur premier jour de cette nouvelle année.

C'est sous le signe de la stabilité du personnel encadrant qu'ils ont étés accueillis, car tant au niveau du personnel enseignant que du personnel du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS), tous les adultes ayant été aux côtés de nos enfants l'an dernier le sont de nouveau cette année. Cette stabilité étant importante pour l'équilibre de notre école, qui plus est en cette année de mise en place du nouveau rythme scolaire…

En effet la réforme gouvernementale a imposé de modifier quelques données qui étaient jusqu'alors établies. La première résidant dans le fait que les élèves ont désormais classe le mercredi matin, avec la particularité d'avoir des horaires légèrement modifiés par rapport à ceux des autres matinées. Ainsi, alors que les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enseignements débutent à 8h50 à Cliousclat (et dix minutes plus tard à Mirmande) pour finir trois heures plus tard, les mercredis, les enfants doivent être en classe une demi heure plus tôt. Cependant, ce décalage dans les horaires n'impacte que très peu la ponctualité des enfants.

Les horaires de début et la régularité des jours de classe ne sont pas les seuls à avoir été modifiés. Les horaires du périscolaire ont également été modifiés pour coller au plus juste avec les besoins qui avaient étés énoncés par de nombreux parents. Ainsi, le temps du périscolaire s'est –il vu augmenté d'une demi heure supplémentaire tous les matins pour désormais débuter dès sept heures. Mais il s'est aussi vu agrémenté, tout au moins dans un premier temps, d'une possibilité de prise en charge des enfants le mercredi matin dès la fin des enseignements jusqu'à 12h30.

Le SIVOS se donnant une période de quelques mois pour étudier la fréquentation de cette période-là avant de la faire perdurer définitivement ou de l'annuler (si aucun enfant n'en bénéficie)… Les enfants fréquentant le périscolaire les fins d'après midi se voient aussi désormais offrir la possibilité de bénéficier d'une étude surveillée (et non dirigée) afin de leur permettre de débuter (voire même d'effectuer) leurs devoirs.

Parmi les évolutions qui sont envisagées, notons la volonté de l'ensemble du conseil municipal de Cliousclat de voir le ramassage scolaire pour les enfants du RPI augmenté d'un arrêt de car supplémentaire au niveau du quartier de la Combe Bacha (sans toucher à celui existant aux Clos). Cela permettra de mettre fin à la traversée des enfants de la départementale 57… Il reste à déterminer définitivement l'emplacement exact de cet arrêt, à procéder aux aménagements inhérents…

Quoiqu'il en soit, les 87 élèves de RPI ont effectué une bonne rentrée scolaire et nous leur souhaitons une bonne continuation tout au long de l'année. À eux mais également au personnel les accompagnant dans cette aventure.

Lionel GRANJON & Julien POUX

LES TAP (TEMPS D'ACTIVITE PERI-EDUCATIFS)

La réforme des rythmes scolaire impliquait (en résumé) de passer la scolarité à 4 jours et demi de classe, tout en permettant aux élèves de se voir proposer des activités artistiques, culturelles, sportives,… dénuée de tout enseignement formel.

Le SIVOS a mis en place les temps péri-éducatif pour Cliousclat le jeudi après-midi (de 13h20 à 16h20) et pour Mirmande les mardis (de 15h à 16h30) et les vendredis (de 15h à 16h30). Les enfants du RPI se sont ainsi vus proposer pour la première période (qui se finit avec les vacances de la toussaint) plusieurs activités, parmi lesquelles une sensibilisation à l'anglais, la pratique d'art plastiques, la découverte du journalisme, la pratique de la danse (zumba), de l'initiation au théâtre… Toutes ces activités étant gratuites pour l'ensemble des enfants.

Lors de la semaine de rentée, les intervenants sont venus se présenter aux enfants, et décrire ce qu'ils comptaient faire avec eux, afin de faciliter à tous la prise de décision, car pour chaque créneau, les enfants avaient un choix à faire parmi deux ou trois choix possibles ! Ils n'ont malheureusement pas tous pu être pris en ligne de compte du fait du nombre trop important de demandes, mais les enfants dont l'inscription a été refusée seront prioritaires dans les choix qui seront les leurs dans la seconde période, allant des vacances de Toussaint à celles de Noël. Les retours que font les enfants de ces temps-là sont très positifs, et leur motivation est importante.

Toutes ces activités étant gratuites pour l'ensemble des enfants, leur coût est de fait réglé par le SIVOS. Nous n'avons pas à l'heure actuelle de donnée précise concernant ce que cette réforme coutera aux communes de Cliousclat et Mirmande, le planning annuel des activités n'étant pas encore définitivement arrêté. Mais nous tenons à souligner l'engagement de Mr et Mme CHITENDEN, parents d'une élève de l'école de Cliousclat, qui se sont engagé l'un et l'autre dans l'initiation et sensibilisation à l'anglais, chacun dans une école, et de manière bénévole.

Cette nouvelle année s'est ouverte de manière positive pour les enfants, mais plane cependant une ombre quant à l'avenir des quatre classes pour l'an prochain… En effet, le RPI pourrait se voir amputé d'une classe, car les perspectives d'effectif pour l'an prochain seraient inférieures aux 80 élèves nécessaires pour le maintien à quatre classes…

Les enfants et les enseignants recherchent activement des accompagnateurs pour les sorties à la piscine. Le nombre d'encadrants étant trop faible pour la sérénité de l'accompagnement, et l'absence d'une seule personne prive deux classes de cette activité sportive !

Les enfants souhaitent aussi qu'un maximum de personnes participe aux activités proposées par l'APE, car cette association permet de récolter des fonds nécessaires à l'école pour que celle-ci puisse se doter de projets qui ne peuvent pas toujours être financées par le SIVOS.

Lionel GRANJON & Julien POUX

VIE ASSOCIATIVE

L'APE

La rentrée de l'Association Pour les Ecoles. Une nouvelle équipe s'est constituée lors de l'Assemblée Générale du 16 septembre dernier. Voici le nouveau bureau :

- Président : BRUN Gérald
- Vice-Président : GIROUD Franck
- Secrétaire : TRICHET Sonia
- Secrétaire adjointe : TERCIER Isabelle
- Trésorière : TCHARCHAFDLIAN Sandrine
- Vice-Trésorière : THOMAS Gabrielle
- Autres membres actifs : CHOULET Céline, CLAISSE Laurette, GRILLET Hélène, LAMANT Laurie, LE BRET Florence, LEVEQUE Chrystel, MARLHENS Delphine, VERILHAC Elodie.

Le dimanche 12 octobre : à la Foire aux Plantes de Mirmande : Buvette, paella tenue par l'APE
Le dimanche 23 novembre : Bourse aux jouets de l'APE à la Salle des Fêtes de Cliousclat.
Le Président remercie vivement les parents, les enseignantes présentes pour leurs engagements au cours de l'année passée ainsi que ceux ayant participé aux manifestations de l'APE.
Le bilan, positif, est approuvé à la majorité et nous avons pu allouer 89 euros par élève.
Le but principal de notre association est de soutenir les projets éducatifs, culturels et sociaux qui enrichissent la vie des élèves.
N'hésitez pas à nous contacter, la porte de l'APE est ouverte alors… entrez pour nous rejoindre
Adresse de courriel : gbtax260@orange.fr

L'ACAL

Programme chargé pour la rentrée de l'Association Cliou Amitié Loisirs avec le traditionnel « repas de rentrée », au menu cochon de lait cuit au four, fort apprécié de tous. Et le vide-grenier annuel avec cette année le beau temps …gage de réussite. *Gilbert CHAREYRON*

JUMELAGE ACCUEIL DES ITALIENS

Le comité de jumelage entre les communes de Cliousclat, Mirmande, Saulce sur Rhône, Loriol, Trévoux et Tradate, créé en 2007, était en effervescence les 20 et 21 septembre! En effet, ce comité qui a entre autre pour mission de permettre aux habitant de toutes ces communes d'apprendre à se connaître, tisser des liens entre nos pays..., recevait nos amis de Tradate. La date fut particulièrement bien choisie car nos amis n'ont eu que peu de moment de libre, entre la fête de la RN7, la visite de la poterie de Cliousclat, des repas dans nos restaurants,... Ils ont pu goûter et découvrir le charme de notre belle région. Pari est fait que lors de leur retour chez eux, des souvenirs pleins les valises, ils ne parleront plus que de nous, et de notre art de vivre. Merci aux cliousclatiens qui se sont fait les ambassadeurs de notre commune en étant, le temps d'un week-end leur hôtes.

ANNONCE FANFARE

Et si... Et si l'on montait ensemble une fanfare à Cliou...

Une fanfare ou l'on ne serait tous que des novices, des débutants, voire même des néophytes en musique. Seule compterait l'envie d'être ensemble, de partager des moments, la découverte des instruments, de la musique...

Pour cela, pas besoin d'instrument, d'avoir été au conservatoire de musique... Non rien de tout cela! Juste l'envie et un petit budget.

En effet, Pierre Flory, que vous aurez certainement aperçu à Village et compagnie, se propose de venir, moyennant un montant de 50€ l'heure pour l'ensemble de la fanfare, quelque soit sa taille, et d'une participation symbolique pour la location des instruments de musique (des cuivres pour l'essentiel). Les répétitions auront lieu le mercredi soir. Vous êtes intéressé? Faites-vous connaître en contactant la mairie de Cliousclat.

ZOOM SUR UNE ASSOCIATION :

MEMOIRE DE DEMAIN

L'association a pour objectifs :

- De rassembler les témoignages appartenant à des habitants des communes de Cliousclat, Mirmande, Saulce, moments de vie dont l'ensemble constitue une Mémoire des expériences passées.
- De constituer cette mémoire dans un esprit de sauvegarde d'un patrimoine culturel public
- De collecter ces informations auprès d'habitants volontaires.

L'association est née en 2009, de l'initiative de Ludwik LEBLANC, originaire du nord de la France et issu d'une famille de mineurs. En 2007 il repart à la rencontre de ces ouvriers de tous horizons et de toutes origines. Il recueille leurs témoignages. L'ensemble de ces récits de vies constitue un patrimoine vivant qu'il convient de sauvegarder et de communiquer.

Quelques années auparavant, Ludwik était allé à l'ancienne auberge de Cliousclat enregistrer de vieilles chansons dont Madame BOISSY se rappelait toujours.

Elle avait beaucoup d'autres souvenirs recueillis par ses petits-enfants.

D'où l'idée de tenter la même expérience que dans le Nord sur les communes de Cliousclat, Mirmande et Saulce.

On y retrouve la même logique de constitution de patrimoine culturel. Devant l'importance du travail de sauvegarde il était nécessaire de mettre en place une association.

Ils sont maintenant une centaine à s'être prêtés à l'expérience avec naturel, gentillesse et conviction, illustrant leurs propos de vieilles photos qui ont été scannées.

La copie intégrale de leur témoignage est chaque fois restituée aux auteurs sous forme de pochette et de DVD. Il va sans dire que c'est chaque fois l'occasion de riches échanges et de belles rencontres.

Par la suite, il faut réécouter les enregistrements, transcrire les passages les plus importants avec pour objectif l'édition d'un ouvrage qui rassemblerait ces morceaux d'existence qui constituent la véritable histoire de notre territoire.

L'association est en relation avec Mémoire de la Drôme qui interviendra en ce qui concerne l'archivage.

Nous attendons votre participation : contactez-nous pour nous donner votre témoignage, nous proposer des photos, participer à nos réunions et aux Veillées.

Association Mémoire De Demain
La Combe 26270 Cliousclat
04 75 63 09 85
ludwiklubiem@gmail.com

Veillée de Mémoire de Demain

Une ou deux fois par an, Mémoire de Demain organise une Veillée. Une des personnes enregistrées accepte de venir parler « en direct » et répond aux questions du public. Un ou des musiciens bénévoles prennent le relais. La Veillée se termine par le partage gourmand et bon- enfant de ce que chacun aura apporté.

Le 4 octobre, c'est à la galerie Sapet, à Mirmande, qu'il vous a été offert de découvrir le témoignage de Danièle et Bernard Sapet et ainsi d'entendre mille anecdotes sur Marcelle Rivier.

Un moment musical a complété la soirée qui s'est terminée sur un repas partagé.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Mareva BRUYERE GRILLET, fille de Pauline GRILLET et Jérémy BRUYERE, est née le 16 mai 2014.
Anaëlle ANTERION, fille d'Elodie VIAL et Miguel ANTERION, est née le 1er juillet 2014.

Félicitations aux heureux parents

MARIAGES

Gisèle BONNEFOUX et Claude MOUNIER se sont mariés le 3 mai 2014.
Clémentine AZORIN et Julien PERSONNAT se sont mariés le 7 juin 2014.
Valérie

Tous nos vœux de bonheur

DECES

M. Roland ROME est décédé le 18 mai 2014 à Avignon.
Mme Louise CHAZOT, épouse BESSON, est décédée le 28 mai 2014 à Valence.
M. Christophe ROUX est décédé le 8 juin 2014 à Cliousclat.
Mme Sylvie FONTENILLE est décédée le 8 juin 2014 à Cliousclat.
Mme Josiane CHAIX, épouse SIMIAND, est décédée le 19 juin 2014 à Cliousclat.
Mme Annette STEMMELIN, épouse KAUFFMAN, née le 10/01/1938 est décédée le 17 juillet 2014 à Crest.
Madame Colette Léonie DEMAS, née le 30 mai 1924, est décédée à Montélimar le 22 juillet 2014.
Madame Alice BERREBI est décédée, à Grenoble, à l'âge de 96 ans, le 26 juillet 2014.
Madame CASTADOT, épouse VAN HOEGAERDEN, née le 08/11/1928, est décédée le 19 août 2014 à Loriol.
Madame Marie Madeleine ROUSSEL, née SAUZE, est décédée, à l'âge de 56 ans, le 14 septembre.
Madame Valérie VINSON est décédée, à l'âge de 53 ans, le 24 septembre.

Toutes nos condoléances aux familles

INFOS MUNICIPALES DIVERSES

- Les conseils municipaux auront lieu le dernier mardi de chaque mois sauf exception.
- Les autres mardis verront alterner les réunions de travail et les réunions d'adjoints.
- Le 1er mardi du mois réunit le Bureau communautaire de la CCVD.

DECHETTERIE

Horaires d'hiver (du 27 octobre au 31 décembre 2014) des Déchetteries du Val de Drôme

		Déchetterie Vallée de la Gervanne Quartier Piolet 2640 Beaufort	Déchetterie de Brunelle Quartier Brunelle 26400 Eurre	Déchetterie de Champagnat Champagnat 26250 Livron	Déchetterie des Blaches Zone des Blaches 26270 Loriol	Déchetterie de Bourdeaux (CCPD) Le village 26460 Bourdeaux
Téléphone		04 75 76 47 57	04 75 25 12 94	04 75 61 24 78	04 75 61 93 74	04 75 53 39 09
Lundi	Matin		9 h – 12 h 30	9 h – 17 h 00	9 h – 17 h 00	
	Après-midi		13 h 30 – 17 h 00			14 h - 17 h 30
Mardi	Matin			9 h – 12 h 00		
	Après-midi		13 h 30 – 17 h 00			
Mercredi	Matin	9 h 00 – 13 h 00	9 h – 12 h 30	9 h – 12 h 00		
	Après-midi		13 h 30 – 17 h 00		14 h – 17 h 00	
Jeudi	Matin			9 h – 12 h 00		10 h - 12 h 30
	Après-midi				14 h – 17 h 00	
Vendredi	Matin		9 h – 12 h 30	9 h – 12 h 00		
	Après-midi		13 h 30 – 17 h 00		14 h – 17 h 00	
Samedi	Matin	9 h 00 – 12 h 30	9 h – 12 h 30	9 h – 17 h 00	9 h – 17 h 00	10 h - 12 h 30
	Après-midi	14 h 00 – 16 h 30	13 h 30 – 17 h 00			14 h - 17 h 30

AGENDA

7 Novembre	**Réunion publique à 19h à la Salle des Fêtes**
11 Novembre	Commémoration de l'Armistice de 1918 – Départ à 11 h 30 de la Poterie
23 Novembre	Bourse aux jouets APE
29 novembre	Théâtre à la Salle des Fêtes (voir encart)
3 décembre	Goûter des aînés
6 Décembre	Téléthon
9 décembre	Repas de Noël de l'ACAL, à 12h à la Salle des Fêtes
6 janvier à 16h	Assemblée générale de l'ACAL à la maison des associations
18 janvier à 14h	LOTO de l'ACAL à la Salle des Fêtes
Du 5 oct. au 23 nov.	Exposition Thomas Bossard à l'œil Soleil
Tout l'hiver	Poteries traditionnelles anciennes des Pays Méditerranéens au Jardin D'Ebène

L'Alandier programmation

- Samedi 25 octobre « Boogie Rambler » pop/rock
- Samedi 8 novembre « Aero soul » Soul
- Jeudi 20 novembre « Beaujolais nouveau »
- Vendredi 19 décembre "Kermesse"variétés festives

Fête du quartier à la Combe Bacha

C'était un moment convivial et festif au Skate Park de la Combe Bacha ce 30 août. Toujours les habitués et pas mal de nouveaux voisins qui ont partagé les pique-niques tirés du sac. Il manquait un peu de lumière peut-être, à améliorer pour l'année prochaine.

Poterie du fer Rouge

A la poterie du fer rouge, les neuf potiers réunis organisent une exposition d'hiver sur le thème suivant: " tables de fêtes, le plat à l'honneur». Ronds, carrés, ovales, à ravioles, à tarte, à gratin, petits, moyens grands, des plats utilitaires et décoratifs réalisés par chacun prendront l'espace de la boutique du 6 au 31 décembre. Le vernissage aura lieu le samedi 6 décembre à partir de 15 h

Téléthon

Le Téléthon aura lieu le 6 décembre. Une collecte de pots de confiture type « Bonne Maman » est en cours, apportez vos pots en mairie.

Théâtre

LES D'Gens'T présentent

la NOCE de TCHEKHOV

Mise en scène et adaptation de Michel Noureux

Musique interprétée par la Cie TROUPADOUR

Dans La Noce, Anton TCHEKHOV a adapté pour la scène plusieurs de ses nouvelles. Publiée en 1890, jouée dès 1900, cette tragi-comédie en un acte s'avéra plus grinçante que ne le laissait croire son caractère vaudevillesque. Elle fustige les mariages arrangés, la société russe du moment, ses faux-semblants, ses vanités, sa bêtise, somme toute la comédie humaine de tous les temps. Ce qui n'empêche pas l'auteur d'y revendiquer son inaltérable foi en l'homme. Autour de cette mariée sans attrait, convoitée uniquement pour sa dot, gravitent des personnages tonitruants, farcesques et réalistes à la fois, qui dans un grand désordre, provoquent l'hilarité. On dit que TOLSTOI, au spectacle de la première, faillit mourir de rire.....

SAMEDI 29 NOVEMBRE A 20 H 30, A LA SALLE DES FETES DE CLIOUSCLAT

INFO ASSOCIATIONS

Manifestez-vous jusqu'au 20 décembre pour nous transmettre les infos à paraître dans le prochain numéro !

Vous pouvez aussi les transmettre à tout moment pour les voir figurer sur le site **www.cliousclat.fr** et sur la page Facebook « mairiedecliousclat ».

Par courriel à mairie@cliousclat.fr ou en direct à la mairie préciser « pour Echo de Gier » dans l'objet du message.

PAGE PRATIQUE

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde, appelez le 04 75 41 15 74

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux arrivants sur la commune peuvent venir s'inscrire en mairie aux heures habituelles d'ouverture munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à leur nom (facture : EDF, PTT, eau...).

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens-filles sont invités à se présenter en mairie dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire pour procéder au recensement militaire, muni d'un justificatif d'identité (CNI, passeport en cours de validité), du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

CALENDRIER DES OFFICES RELIGIEUX A CLIOUSCLAT

Catholique : Eglise Saint JEAN

- le 1er dimanche de chaque mois à 9h00
- tous les jeudis soirs, de 20h30 à 22h00 :
- veillées de prières

Renseignements M. Marcel BRUN
Tél :04 75 63 06 66

Protestant : Temple

- le 4ème dimanche de chaque mois à 10h30

Renseignements M. Roland RIESS
Tél : 04 75 61 68 77

VILLAGE ET COMPAGNIES

Le petit festival de la rentrée a fait le bonheur des petits et des moins jeunes. A refaire l'année prochaine avec quelques améliorations.

Plus de photos du festival et des 24h de pétanque sur le site www.cliousclat.fr

VIE SOCIALE

ABOIEMENTS

Les chiens sont nos amis, mais s'ils sont les amis de leurs propriétaires, ils peuvent également être une très grande nuisance pour leurs voisins.

Ce n'est pas drôle d'enfermer son ou ses chiens alors qu'on habite à la campagne, ni de leur mettre au cou un collier anti-aboiement ; cela peut aller jusqu'à les blesser.

Mais que peuvent faire les voisins qui subissent quelques fois toute la journée, souvent pendant des heures, les aboiements des chiens de leurs voisins ? Rester chez eux ? Mais ils sont justement chez eux ! S'enfermer dans leur maison ? Mais eux aussi ont choisi de vivre à la campagne ; Ont fait ce choix pour rester enfermés dans leur maison ? N'est-ce pas un comble que de s'enfermer chez soi pour que les chiens de ses voisins puissent aboyer dehors ? D'autant que cela n'est, la plupart du temps pas, suffisant pour s'isoler du bruit engendré par les aboiements.

Subir le bruit d'aboiements pendant des heures est une nuisance insupportable ; cela rend fou et peut rendre dépressif. D'autre part, le seuil de tolérance est propre à chacun et ce qui peut paraître supportable par certains peut être insupportable par d'autres.

Quelles solutions ont alors ceux qui les subissent ?

- Déposer plainte contre ses voisins ? cela détériore les relations, règle rarement le problème et prend souvent beaucoup de temps pendant lequel les nuisances sont toujours là.
- Déménager ? Cela peut résoudre le problème ponctuellement mais le laisse aux locataires suivants et ne garantit pas que le prochain logement ne soit pas sujet au même problème.
- Vendre sa maison ? Mais une habitation avec une telle nuisance est très difficilement vendable. Et puis, les nouveaux propriétaires qui ont trouvé la maison de leurs rêves vont, à leur tour, très vite déchanter

Non, la seule solution durable est le civisme, le respect d'autrui d'autant plus avec ses voisins avec qui il est plus agréable pour tout le monde d'entretenir de bonnes relations. Il est indispensable d'éduquer ses chiens et de faire en sorte qu'ils ne passent pas leur journée à aboyer. Il y a des associations ou des centres qui apprennent à élever et dresser les chiens.

S'il n'est pas agréable d'être l'objet de plaintes, ce n'est pas non plus agréable de se plaindre de quelqu'un. Si les chiens n'aboient pas, il n'y a pas de plainte. Subir le bruit d'aboiement est une vraie agression. Les aboiements sont une nuisance à autrui et sont condamnables par la justice, mais le bon sens et le respect d'autrui devraient suffire à faire en sorte de ne pas apporter cette nuisance.

Cliousclat est une commune où il fait bon vivre. Cela doit être vrai pour tout le monde, que ce soit les propriétaires de chiens ou leur voisins. Il est de la responsabilité de chacun d'y être non seulement attentifs, mais surtout d'être un acteur engagé pour que ce "bon vivre" le soit pour tout le monde.

Le Maire, Bertrand DELALLE

PIETONS LA NUIT

Les journées raccourcissent et les enfants qui vont prendre le car le matin le font maintenant de nuit.

Attention, on voit des enfants habillés de sombre dans la nuit noire et marcher du mauvais côté de la route ; cela fait trop de facteurs accidentogènes en même temps.

Quelques conseils de bon sens :

- Mettre des vêtements qui se voient la nuit ou, mieux, porter un brassard rétro-réfléchissant ; il en existe des petits modèles, peu onéreux, qu'on peut facilement ranger dans le cartable le reste de la journée.
- Marcher sur le côté gauche la route pour voir les voitures arriver en face et, si besoin et si possible, sortir de la chaussée le temps que les véhicules passent,
- Marcher tous du même côté de la route.

Le Maire, Bertrand DELALLE

MONXYDE DE CARBONE

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent : ➢ Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié. ➢ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion. ➢ N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc. ➢ Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint :

comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

Ø Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

Ø N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.

Ø Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes)

Le festival Village et Cies

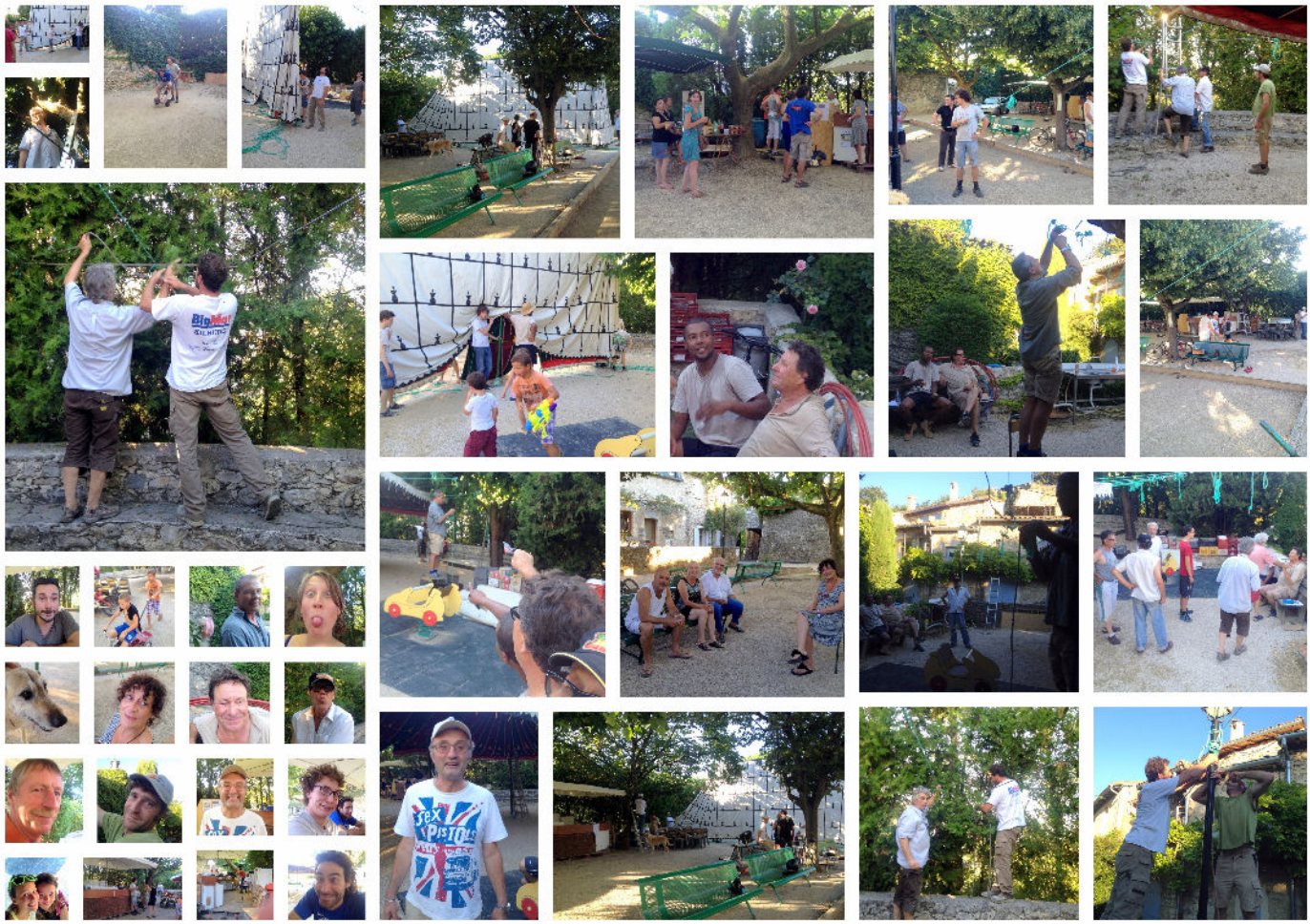

Merci à tous : joueurs, spectateurs et surtout bénévoles, d'avoir fait briller le soleil même lorsqu'il pleuvait !